Prêt de matériel aux clubs

La FFCEB met à disposition de ses clubs du matériel d'initiation (escrime sportive, sabre laser), des kits d'arbitrage, du matériel de pistes (appareils) et décoratif (roll up, banners). Le détail de ce matériel et le formulaire de demande de prêt sont disponibles sur le site de la FFCEB sous le menu Clubs.

Des pistes d'escrime, de types tapis ou métalliques sont également disponibles en prêt pour les clubs. Ces pistes sont stockées au Centre de prêt de l'Adeps. Il faut impérativement passer par le formulaire Adeps pour en faire la demande, puis le faire valider par la FFCEB (via e-mail vers contact@ffceb.org).
Il est impératif de prendre connaissance du memo décrit en pages 2-3 pour le prêt des pistes.

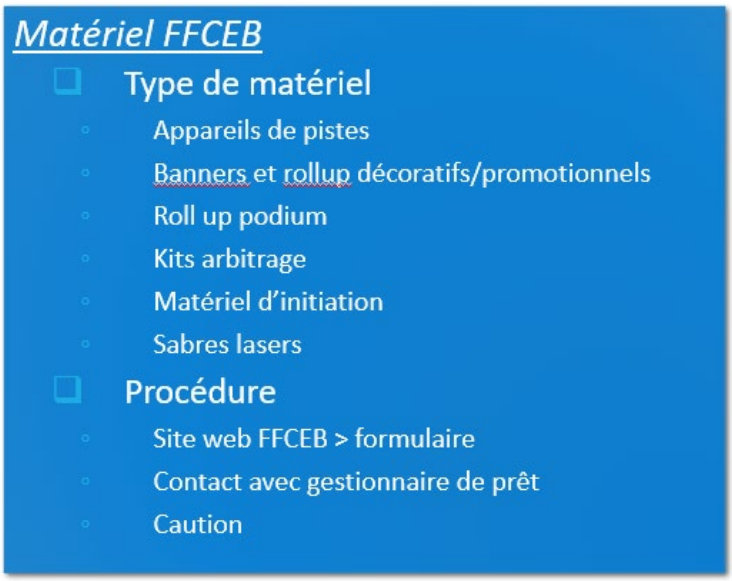

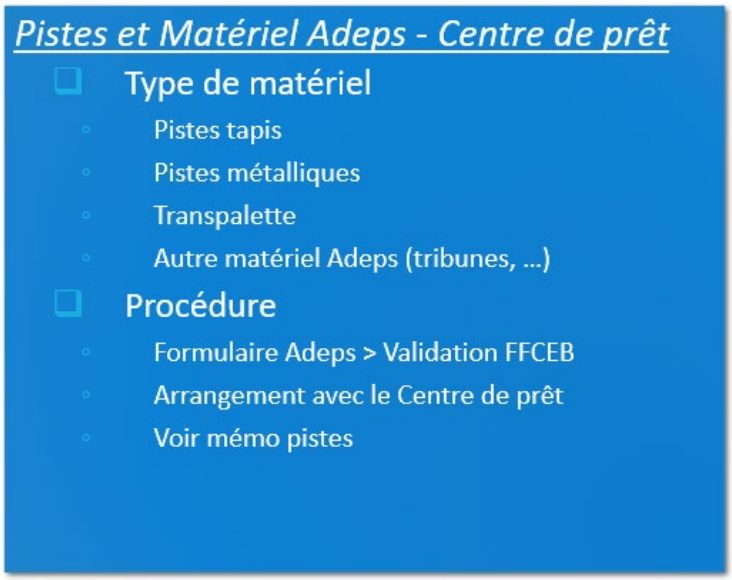

Prêt de pistes d'escrime

L'ADEPS et la FFCEB mettent à disposition des clubs des pistes d'escrime, notamment pour l'organisation des compétitions ou autres événements.

Le matériel disponible comprend :

I. 4 pistes métalliques de couleur (marque All star – propriété Adeps)
II. 4 pistes métalliques grises (marque Artos - propriété FFCEB)
III. 10 pistes tissu - type tapis (2019, marque MF Fencing)
IV. 8 pistes tissu - type tapis (anciennes, marque Artos)
V. 1 transpalette (propriété FFCEB) pour transporter les pistes métalliques

Nb : le formulaire de demande de prêt va être adapté en mentionnant désormais « pistes tissu combat escrime » (à la place de « pistes de combat escrime »), et 2 lignes supplémentaires : « Pistes métalliques d'escrime » + « Transpalette » seront ajoutées dans le matériel transportable par l'Adeps.

Procédure de retrait et rangement/retour

Pistes tapis

1. Retrait

   - ✓ Ne nécessite pas de camion.
   - ✓ La demande se fait via le formulaire (https://www.sport-adeps.be/index.php?id=5908) en respectant les délais et validation via la fédération.

2. Retour

   - ✓ Si les pistes ont subi beaucoup de poussières ou salissures, il est demandé de les nettoyer (aspirateur, torchon humide).
   - ✓ Les pistes doivent être soigneusement roulées et rangées dans l'étui dans lequel elles ont été fournies, notamment pour les protéger dans leur lieu de stockage.
   - ✓ Pour les plus anciennes (Artos), les étuis sont abimés, mais les pistes doivent être néanmoins stockées impérativement dans leur étui en fin d'événement.
   - ✓ Pour les pistes 2019 (MF Fencing), il existe pour chaque piste et chaque étui un numéro. Le but est évidemment de faire coïncider le numéro de la piste avec le numéro de l'étui.

Pistes Métalliques

1. Notes préalables

   - ✓ Les pistes sont stockées sur des palettes (1 piste par palette, 18 plaques à assembler par piste).
   - ✓ Un transpalette, propriété de la FFCEB, est mis à disposition des clubs, et peut être emprunté en même temps que les pistes. Il permettra de déplacer les pistes au sein du site de l'événement sportif. Il est évident que le maniement de ce transpalette doit se faire par une personne apte à ce genre d'activité, et avec le plus grand soin.
   - ✓ Un manuel de montage sera joint aux pistes.
   - ✓ L'ordre de disposition-rangement des plaques sur la palette est important. Respecter la numérotation pour le montage ET pour le rangement (ainsi que le code couleur).
   - ✓ Il est recommandé d'utiliser des gants pour la manipulation des pistes.
   - ✓ Les plaques en alu doivent être manipulées avec précaution (afin de ne pas abîmer les bords qui s'emboîtent).
   - ✓ Avant l'organisation de votre événement, il faut vérifier avec votre centre sportif si le revêtement de sol permet la pose des pistes métallique ou si une sous-couche est nécessaire, à fournir par vous-même.
   - ✓ A noter que les dates de livraison et retrait sont fixées par l'Adeps en fonction du planning de leur camion. Il faut dès lors, prévoir une zone de stockage sur place, avant et après l'événement, pour le rangement temporaire.

2. Retrait

   - ✓ Le déplacement de ces pistes nécessite l'utilisation d'un camion. Il faut donc réserver le transport par camion Adeps en même temps que la réservation des pistes. Il est primordial de respecter le délai de 2 mois (entre la validation de la demande et le prêt) afin de permettre à l'Adeps de s'organiser.
   - ✓ La demande se fait via le formulaire (https://www.sport-adeps.be/index.php?id=5908) en respectant les délais et validation via la fédération.

3. Retour

   - ✓ Attention de toujours respecter l'ordre des plaques pour le rangement sur la palette.
   - ✓ Attention de bien aligner les plaques sur la palette. Utiliser la plaque et la sangle pour consolider chaque piste sur la palette.

Remarques

Aucun laisser aller quant à la façon dont les pistes sont retournées au dépôt (pistes mal roulées, mélange entre pistes et housses, mauvais ordre dans le rangement des plaques, plaques non alignées correctement sur la palette, etc) ne sera toléré.
Les fins de compétitions sont souvent éprouvantes. Mais nous insistons sur ces points. Nous vous invitons à prévoir dans votre organisation ce moment de rangement avec quelques bénévoles informés.

Si vous rencontrez un problème avec une des pistes, il est par ailleurs nécessaire de le signaler aux gestionnaires de l'ADEPS, en précisant notamment le numéro de la piste. Sans ce signalement, il sera difficile de remédier au problème.

Toutes ces mesures ont pour objectif d'allonger autant que possible la durée de vie des pistes.
Si nous devions constater que certains clubs ne jouent pas le jeu, nous serions contraints de ne plus leur accorder de prêt de matériel, de façon à permettre aux autres clubs de continuer à pouvoir bénéficier de matériel en état.

D'avance nous vous remercions pour votre compréhension.